

en ligne en ligne

BIFAO 106 (2006), p. 89-104

Yannis Gourdon

Le nom des épouses abydéniennes de Pépy Ier et la formule de serment à la fin de l'Ancien Empire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

Le nom des épouses abydéniennes de Pépy I^{er} et la formule de serment à la fin de l'Ancien Empire¹

YANNIS GOURDON

LECTURE des anthroponymes, notamment ceux de l'Ancien Empire, ne va pas sans poser quelques difficultés qui sont souvent liées à des problèmes graphiques. Parmi les cas litigieux, on compte le nom (PNI, 65, 12) qui fut, entre autres, porté par trois reines de la fin de la VI^e dynastie et de la Première Période intermédiaire, dont les deux célèbres épouses abydéniennes de Pépy I^{er 2}.

Cette graphie fut tout d'abord interprétée 'nh-n.s-Ppy « Que Pépy vive pour elle! ». Cependant, le rapprochement de cet anthroponyme avec d'autres noms a jeté un doute sur le bien fondé de l'analyse : 'nh + n + suffixe. Cette remise en cause tire principalement son origine des analogies établies avec les deux constructions anthroponymiques suivantes :

- $-\frac{9}{100}$ lu 'nh.s-n (PN I, 65, 10) voire 'nh.s-n(.j) (PN I, 67, 22), nom qui semble parfois correspondre au diminutif de $\frac{1}{1000}$;
- et des anthroponymes datant souvent du Nouvel Empire tels que 'nh.s-n-p3-Îtn « Qu'elle vive pour le (disque) Aton!» (PN I, 67, 18) ou 'nh.f-n-Hnsw « Qu'il vive pour Khonsou!» (PN I, 67, 9).
- Nous exprimons ici toute notre gratitude à J. Leclant pour l'intérêt qu'il a porté à cette étude et pour avoir pris le temps de la relire et d'y apporter quelques corrections. Qu'A. Labrousse et C. Berger soient ici remerciés pour nous avoir autorisé à utiliser le matériel inédit des fouilles de la MAFS et à enrichir notre fichier anthroponymique avec l'aide précieuse de M.-N. Fraisse. Nous
- sommes également redevable à J. P. Allen, pour ses corrections et remarques qui ont permis d'affiner notre réflexion. Enfin, qu'E. Rickal soit remerciée pour sa relecture attentive et ses conseils avisés.
- 2 Sur les études antérieures, cf. la mise au point faite dans A. Labrousse, J. Leclant, «Nouveaux documents sur la reine Ankhenespépy II, mère de Pépy II», dans H. Guksch, D. Polz

(éd.), Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens. Rainer Stadelmann gewidmet, Mayence, 1998, p. 95. On y ajoutera B. Mathieu, «Annexe C. La lecture du nom "Ânkhesenpépy" », dans V. Dobrev, A. Labrousse, B. Mathieu, «La dixième pyramide à textes de Saqqâra: Ânkhesenpépy II », BIFAO 100, 2000, p. 283-285.

BIFAO 106 - 2006

Forte de ces éléments de comparaison, une nouvelle lecture est apparue : 'nh.s-n-Ppy « Qu'elle vive pour Pépy! », la graphie l étant alors considérée comme un simple arrangement graphique pour le groupe 'nh + suffixe + n.

Bien que ce sujet ait été discuté il y a quelques années³, nous souhaitons ici réexaminer la question dans son ensemble.

1. Graphies et arrangements graphiques dans le nom 👊 🕍

- 3 Cf. B. Mathieu, *loc. cit.*, l'analyse de l'auteur le conduit à préférer la lecture 'nh.s-n-Ppy à 'nh-n.s-Ppy.
- 4 Cf. H. Ranke, *PN* II, p. 13-15.
- 15 H. Ranke lisait à l'origine ce nom 'nh-n.f-it.f, qu'il traduisait: «sein Vater lebt für ihn». Il revint plus tard sur cette lecture, cf. PNII, p. 15 et H. G. FISCHER, Varia Nova, Egyptian Studies 3, New York, 1996, p. 69.
- 6 Selon B. Mathieu, *op. cit.*, p. 283, 1 et n. 28, ces deux noms sont formés sur des statifs voire des *clefi-sentences* (« C'est Anubis qui vit pour lui », « C'est son père qui vit pour lui »). On peut s'étonner qu'il rejette la possibilité que ces noms puissent être construits sur le même schéma que ceux des épouses de Pépy I^{er}, sur la seule base de graphies comme \$\frac{1}{2} \leftarrow \frac{1}{2} \left
- op. cit., p. 284). Or, ainsi que nous le montrons plus bas, certaines graphies attestent l'existence des noms 'nh-n.f-it.f et 'nh-n.s-it.s, qui ne présentent pas l'antéposition honorifique et qui ne peuvent donc pas avoir été élaborés à partir de statifs ou de cleft-sentences. Ces dernières avaient déjà été mises en doute par J.Fr. Quack, notamment en raison de la prépondérance des attestations des prospectifs (cf. J.Fr. Quack, «Über die mit 'nh gebiltdeten Namenstypen und die Vokalisation einiger Verbalformen », GM 123, 1991, p. 91-96).
- 7 Toujours avec un statif, on peut encore proposer les traductions « Que son père soit vivant pour lui!» et « Qu'Anubis soit vivant pour lui!». Sur l'hypothèse d'une *cleft-sentence*, cf. note précédente.
- 8 Cf. par exemple ces deux anthroponymes \$\frac{1}{2} \subseteq Nfr-Înpw, (N. Канаwатı, *The*

- Tombs of El-Hagarsa. Vol. I, Sydney, 1993, pl. 22b; non attesté au PN) et Hp-Înpw (L. BORCHARDT, Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo: Nr. 1-1294. Teil I, Text und Tafeln zu Nr. 1-380, Berlin, 1911, p. 2-3, n° 2; PN II, 305, 4).
- 9 Ces deux graphies présentées dans des publications postérieures au dictionnaire de H. Ranke doivent donc être ajoutées aux références du *PN* (cf. notes suivantes).
- 10 Cf. E. Edel, Die Felsengräber der Qubbet el Hawa bei Assuan. II. Abteilung, Die althieratischen Topfausschriften.
 2. Band, Die Topfausschriften aus den Grabungsjahren 1968, 1969, und 1970.
 1. Teil., Zeichnungen und hieroglyphische Umschriften, Wiesbaden, 1971, pl. 38-52.

À ces attestations, on peut joindre le nom $\frac{1}{2} = \frac{1}{2} \frac{1}{2} \frac{1}{2} = \frac{1}{2} \frac{1}{2$

Ayant montré que l'anthroponyme \square peut présenter l'inversion respectueuse, il nous faut en étudier les différentes graphies ainsi que celles des noms qui lui sont apparentés afin de déterminer s'ils sont construits sur la séquence 'np + n + suffixe ou bien sur la séquence 'np + suffixe + n. Ici se pose la question épineuse des arrangements graphiques, argument que, parfois malgré soi, on a souvent trop tendance à mettre en avant pour appuyer ses propres convictions ¹⁶. Pour tenter d'éviter cet écueil, il ne faut pas seulement envisager l'aspect « esthétique », et somme toute assez subjectif, de ces réalisations hiéroglyphiques, mais aussi leur agencement général, c'est-à-dire la disposition en ligne ou en colonne. En relation avec ce dernier point, le placement exact des signes les uns par rapport aux autres a également son importance.

- 11 Cf. R. J. Leprohon, Stelae I. The Early Dynastic Period to the Late Middle Kingdom, CAA MFA 2, Mayence, 1985, p. 66-68 = MFA 12.1476. Pour cet exemple et le précédent, noter l'haplographie du f, très fréquente à l'Ancien Empire dans les noms de personnes avec le mot it « père », cf. E. Edel, Altägyptische Grammatik I, Rome, 1955, p. 44, § 102.
- 12 Pour l'étude de cette graphie, cf. *infra*.
- 13 Cf. H.G. FISCHER, *Inscriptions from the Coptite Nome: Dynasties VI-XI*, Rome, 1964, pl. 23, n° 26 = Florence 6375. Malgré l'absence du premier *s*, il est probable qu'il faille bien lire ce nom ainsi, cf. *ibid.*, p. 79. On pourrait, certes, proposer une

lecture 'nb(.j)-n-ît.s « Que je vive pour son père! » Théoriquement possible, elle paraît quelque peu obscure du point de vue du sens.

- 14 Cf. H. G. FISCHER, *Varia Nova*, p. 69-71.
- 15 Nous ne reprendrons pas l'argumentaire de B. Mathieu, *op. cit.*, p. 285, I concernant le nom ♀ □ , dans la mesure où rien ne nous assure qu'il s'agit bien du même anthroponyme que □ ♀ □ . 16 Sur ce point, les remarques *ibid.*,
- p. 285, 4 sont assez révélatrices. L'auteur présente dans un tableau non exhaustif quatre graphies qui placent toutes le *n* avant le *s* pour montrer qu'il s'agit là d'arrangements graphiques. La fréquence

- même de ce groupement semble peu compatible avec l'idée d'un arrangement; d'autant qu'aucune graphie plaçant le s avant le n ne paraît être attestée.
- 17 C'est là un des arguments majeurs exposés par B. MATHIEU, *loc. cit.*
- 18 Cf. Z. Hawass, Hidden Treasures of the Egyptian Museum: One Hundred Masterpieces from the Centennial Exhibition, Le Caire, New York, 2002, p. 10 = L. BORCHARDT, Denkmäler des Alten Reiches (ausser den Statuen) im Museum von Kairo: Nr. 1295-1808. T. I, Text und Tafeln zu Nr. 1295-1541, Berlin, 1937, p. 26, nº 1357.

les occurrences de la graphie $\frac{2}{2}$. De plus, il convient de ne pas systématiquement mettre sur le même plan les noms $\frac{2}{2}$ peut expression le groupement $\frac{2}{2}$ peut également servir à noter la séquence $\frac{n}{b} + n + \text{suffixe}$. Nous en trouvons un exemple indiscutable dans la stèle de $\frac{n}{b}$ (CG 1431) à travers l'expression [a] $\frac{n}{b}$ $\frac{n}{b}$

Si la possibilité d'un arrangement graphique jette un doute sur l'interprétation de la graphie (, cet argument ne tient guère pour d'autres dispositions hiéroglyphiques. Ainsi, quelques attestations placent le second n sous le groupe 'nh + n + h: [c]. Dans son article, B. Mathieu voit dans la graphie [d] 22 , «un nouvel argument plaidant pour la lecture 'nh.s-n-Ppy. 23 » Peut-être suppose-t-il en fait une lecture 'nh.s<-n>-Ppy omettant la préposition ²⁴. Cependant, une telle graphie peut tout aussi bien être lue 'nh-n.s-Ppy que 'nh.s-n-Ppy, encore que dans ce cas précis, il nous semble que l'on attendrait plus une graphie *[e]. Quelle que soit la lecture adoptée, il y a probablement une haplographie du n mis en facteur commun, à la fois pour servir de complément phonétique au verbe 'nh et comme préposition. Un tel phénomène s'observe parfois dans l'anthroponymie 25: un bon exemple se trouve à Elkab, dans l'inscription O 61, qui présente le nom (Na l'inscription O 61) Rous savons par une autre inscription (N 88 27), qui livre la même généalogie de notre personnage et une graphie explicite de l'anthroponyme, que ce nom est bien à lire N(j)-Mry-R'-'nh²⁸ (PNI, 171, 13) et non pas 'nh-Mry-R' (PNI, 160, 24). Il semble qu'ici la place du n soit déterminante: son positionnement au-dessus de la croix de vie ainsi que de son complément phonétique (@) implique que l'on a cherché à marquer l'élément syntaxique (nj-) plus que le complément phonétique (n) de 'nh. Si l'on applique cette remarque au nom [d], le *n* placé au-dessus du *s* ainsi que du complément phonétique (h) de 'nh servirait plus à marquer l'attributif suivi du suffixe que le complément phonétique (n) de 'nh.













19 Cf. infra, § 2.

20 La graphie que nous présentons ici a été vérifiée sur le document lui-même et corrige celles fournies dans L. BORCHARDT, op. cit., n° 1431, p. 111. Elle correspond en revanche à celles données dans A. MARIETTE, Abydos: description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. T. I, Ville antique, Temple de Séti, 1869, pl. 2. On notera, pour la graphie du nom de la mère de Mérenrê, un très léger décalage du second n qui se trouve presque sous le groupe $\mathcal{V}_{\infty}^{\text{min}}$.

21 Jeu qui, certes, aurait pu conditionner un éventuel arrangement graphique.

22 Cf. N. de G. Davies, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi. Part II, Tomb of Zau and Tombs of the Northern Group, ASE* 12, Londres, 1902, pl. VI.

- 23 Cf. B. Mathieu, op. cit., p. 285, 4.
- 24 Pour comparaison, cf. infra.
- 25 C'est du moins ce que révèle l'examen de notre fichier anthroponymique.
- 26 La graphie que nous présentons ici est celle relevée d'après la photographie (H. VANDEKERCKHOVE,

R. MÜLLER-WOLLERMANN, Elkab VI, die Felsinschriften des Wadi Hilâl. Vol. 1: Text. Vol. 2: Tafeln, Turnhout, 2001, pl. 143, O 61) et non celle de la transcription hiéroglyphique qui est erronée (*ibid.*, p. 175, O 61).

27 Elkab VI¹, p. 74, N 88.

28 L'étude que nous menons dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les anthroponymes égyptiens au III^e millénaire nous a montré qu'il fallait sans doute préférer la lecture *nj-N-'nh* à *nj-'nh-N*, contrairement à l'analyse proposée dans H. G. FISCHER, *op. cit.*, «I. *Nj-m3't-R'*», p. 55-60.

En définitive, on peut s'étonner de n'avoir, à ce jour, jamais rencontré ni la graphie horizontale * ni les graphies verticales *[f] ou *[g] qui seraient esthétiquement acceptables 29 et éviteraient toute ambiguïté. En revanche, par deux fois à Deir el-Gebraoui, on note les graphies verticales [h] et [i] 30 , ainsi qu'une fois à Saqqâra-Sud dans ce qui fut très vraisemblablement le nom d'une des épouses abydéniennes de Pépy I^{er 31}. Cette graphie ne peut guère s'expliquer autrement que par une lecture 6 10 10 10 10 Dans le dernier cas, et contrairement à ceux de Deir al-Gebraoui, rien ne permet de supposer un quelconque arrangement graphique, car l'espace disponible est ici si restreint que le 10 entre en contact avec la boucle du 10 10 . Il aurait été préférable, si le nom avait bien été 10 1

Les parallèles au nom que représentent les anthroponymes que l'objet d'arrangements graphiques? On peine à voir quelle considération esthétique aurait pu conduire le scribe a écrire que le nom *'nh.f-n-Înpw. En revanche, que cet anthroponyme ait été écrit en ligne comme c'est le cas ici, ou en colonne. Pour ce même nom, la graphie a cela d'intéressant que, dans les inscriptions hiératiques sur des jarres du Qoubbet el-Hawa qu'il y ait des ligatures ou pas. Malgré des agencements particuliers sur deux lignes, l'idée qu'un arrangement graphique ait pu présider à la modification de l'ordre des signes n'est pas exclue: [j] que [k] qu'un arrangement graphique ait pu présider à la modification de l'ordre des signes n'est pas exclue: [j] que l'ordre des signes d'aller qu'il avoir sa place dans des inscriptions hiératiques, notamment lorsque certains signes sont ligaturés? Celles-ci sont, en effet, fréquentes dans la seconde graphie pour le groupe que l'on ne puisse nier l'aspect esthétique des groupes que et qu'il concerne la l'ordre des graphique nous semble plus douteux en ce qui concerne la



29 Ce sont d'ailleurs les graphies de s + n que l'on rencontre majoritairement dans des noms comportant le suffixe .sn. Cf. entre autres PNI, 49, 26; PNI, 186, 13; 244, 1; 67, 22; 314, 18; 343, 14; 406, 22; ainsi que les noms suivants non attestés au PN: Ḥtp.sn (G. Goyon, Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat, Paris, 1957, p. 55-56, n° 21); Z3-pr.sn (*Elkab* VI/I, p. 46, N 7; p. 168, O 48); Smh.sn wr (D. P. Hansen, Ch. L. Soghor, E. L. Ochsenschlager, « Mendes 1965 and 1966 », JARCE 6, 1967, p. 25); Sn.sn (H. Junker, Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Gîza. Band IX. Der Mittelfeld des *Westfriedhofs*, p. 86 = *JE* 49694).

30 Cf. N. de G. Davies, *op. cit.*, pl. IX. Si dans le premier cas, un arrangement graphique ne peut totalement être exclu en raison de la proximité du texte et de la représentation, cela est moins évident pour la seconde mention de ce nom, l'espace étant cette fois suffisant. On pourra toujours, bien sûr, supposer la volonté de reproduire la graphie précédente, puisque toutes deux figurent dans la même scène.

31 Cf. C. Berger, «À la quête de nouvelles versions des *Textes des Pyramides*, à propos des reines de la fin de l'Ancien Empire », *BdE* 106/1, Le Caire, 1994, p. 77, fig. 2. Bien que le nom soit fragmentaire, ce qu'il en reste : le négatif de la

base d'un cartouche suivi du groupe $\sqrt[n]{n}$, ne laisse guère de doute quant à la restitution du nom 'nh-n.s-Ppy/Mry-R'.

32 Cf. E. EDEL, Felsengräber II. 2. 1., pl. 38-52.

33 Cf. *ibid.*, pl. 49. On notera que le déterminatif de ce nom a été incorporé à la ligne de texte suivante.

34 Cf. *ibid.*, pl. 39-48.

35 Cf. *ibid.*, pl. 38, 50 et 52. On notera que dans *ibid.*, pl. 51 le déterminatif du nom a été incorporé à la ligne de texte suivante.

graphie antéposée 2^n . Celle-ci apparaît en colonne et non pas sous la forme *[m] qui pourrait laisser penser à tel aménagement, mais sous la forme [n]. Que le second n n'ait pas été inclus dans le groupe 2^n nous laisse penser qu'il n'y a pas eu d'arrangement graphique. La même remarque s'applique au nom 2^n , qui est lui aussi écrit en colonne: [o]. Toujours concernant cet anthroponyme, il nous semble que la graphie 2^n peut très bien s'expliquer par une haplographie du qui noterait à la fois le n de 'n!p et celui de l'attributif n.p36. Cette haplographie trouve sa raison d'être dans une restriction d'espace disponible qui a sans doute conduit à adopter la graphie inversée de 2^n en 2^n .

Nous pensons donc que les différentes graphies des noms apparentés à nh + n + nh suffixe identique à celle que l'on rencontre dans le nom des épouses abydéniennes du Pépy I^{er}.

m n

2. Paréviation du nom abréviation du nom

Si l'anthroponyme (nh-n.s-Ppy), comment expliquer les graphies (nh-n

Pris isolément, en effet, il est impossible de déterminer de quel anthroponyme il s'agit, d'autant qu'il est rare que plusieurs graphies de ce nom soient attestées pour une même personne. Si sur le plan graphique propriée semble correspondre à 'nh.s-n, abréviation de l'hypothétique anthroponyme *'nh.s-n-Ppy, nous avons vu que l'attestation de ce dernier était loin d'avoir été démontrée. On pourrait voir, dans certains cas, un arrangement graphique destiner à noter le nom abrégé 'nh-n.s formé à partir du nom complet du type 'nh-n.s-Ppy, mais on ne saurait faire de cette graphie exceptionnelle une règle. Conviendrait également pour écrire le nom complet 'nh.s-n(.j) « Qu'elle vive pour moi! » voire « C'est pour moi qu'elle vit » (PN I, 67, 22) 37, si tant est que cet anthroponyme fût bien attesté. Enfin, on ne peut non plus exclure la lecture 'nh.sn « Qu'ils vivent! ».

On remarquera que les choses ne sont pas plus claires concernant la graphie fine et ses variantes lorsqu'elles sont employées seules. S'il paraît évident qu'elle peut noter le nom abrégé (nh-n.s construit à partir d'un anthroponyme comme (nh-n.s-Ppy, ce n'est pas systématiquement

36 Considérer que ce n n'appartiendrait qu'à 'nh' qui serait suivi du suffixe .s implique que l'on doive restituer un <n> omis, tandis qu'adopter une graphie n aurait été plus simple.

37 Pour le fragment publié dans W.M.Fl. Petrie, *Dendereh 1898*, Londres, 1900, pl. XIV (en haut à gauche), la

graphie, qui n'a pas été enregistrée dans le *PN*, ne présente pas de marque visible du suffixe de la première personne du singulier, ce qui est commun à l'Ancien Empire et encore fréquent à la Première Période intermédiaire. H. G. Fischer, qui reprend cette même lecture, date ce fragment de la fin de la première moitié de

la Première Période intermédiaire, avant la période héracléopolitaine (cf. H. G. FISCHER, Dendera in the Third Millenium B.C.: down to the Theban Domination of Upper Egypt, Locust Valley (NY), 1968, p. 116).

le cas; nous l'avons vu notamment avec une table d'offrandes conservée au musée du Caire 38 . Il n'est pas exclu non plus que 18 puisse correspondre à un nom 6 19 19 non enregistré au 19 19 non enregistré au 19 19 que l'on peut lire soit 6 19 1

La deuxième occurrence d'une association des deux anthroponymes qui nous intéressent ici se rencontre sur un fragment de stèle fausse-porte également découvert par G. Jéquier dans le cimetière M près du complexe funéraire de Pépy II ⁴⁵. Il n'est pas impossible que des aménagements graphiques aient été envisagés sinon réalisés. À côté du nom A 6 écrit en colonne, on note, en effet, une bien curieuse graphie horizontale P 1 qui témoigne peut-être d'une hésitation dans l'agencement des signes, sans que l'on puisse réellement déterminer quelle devait être la graphie originale.

- 38 Cf. supra.
- 39 Cf. W. K. SIMPSON, *The Mastabas of Qar and Idu: G 7101 and 7102, Giza Mastabas* 2, Boston, 1976, fig. 39.
- 40 On notera le cas relativement incertain d'une dénommée () Popular qui semble également porter le nom Popular pour le nom Popular qui semble également porter le nom Popular pour Popular qui semble est le fruit d'un éventuel arrangement graphique pour Popular P
- 41 Cf. G. Jéquier, Fouilles à Saqqarah. Les pyramides des reines Neit et Apouit, Le Caire, 1933, p. 51, fig. 30 = JE 65908. On notera qu'il faut abandonner l'idée selon laquelle ce sarcophage aurait été un remploi de celui d'Ânkhenèspépy II (sur cette hypothèse, cf. M. Baud, Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien, BdE 126, Le Caire, 1999, II, p. 428-429, n° 38), celui-ci ayant été découvert en 2000 par la MAFS (cf. V. DOBREV, A. LABROUSSE, B. MATHIEU, BIFAO 100, p. 278-279).
- 42 Probablement le premier roi de la VIII^e dynastie, à moins qu'il ne s'agisse du véritable dernier roi de la VI^e dynastie.

- 43 Cf. J. Leclant, A. Minault-Gout, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1999-2000 », *Orientalia* N. S. 70, 2001, p. 385, α).
- 44 Cf. G. JÉQUIER, op. cit., p. 53, fig. 31.
- 45 Cf. G. JÉQUIER, Tombeaux de particuliers contemporains de Pépi II, Le Caire, 1929, p. 24, fig. 22.
- 46 L'emplacement exact du second *n* n'est pas assuré. Il faudrait pouvoir le vérifier sur le document lui-même.
- 47 On notera que le *n* final déborde sur le cadrat précédent.

La dernière attestation est de loin la plus intéressante. Les fouilles récentes menées par la Mars à Saqqâra-Sud ont permis de mettre au jour une sépulture datée de la Première Période intermédiaire 48. Cette tombe appartenait à une certaine (au « beau nom » de 🎖 🎆 🖟 . L'inscription présentant cette chaîne anthroponymique complète est rédigée en ligne et les graphies sont pour le moins explicites. On peut, en effet, difficilement déceler en elles de quelconques arrangements graphiques. Si (confirme la lecture 'nh-n.s-Ppy, from , en revanche, n'est guère compatible avec 'nh-n.s. Il s'agit sans doute de deux anthroponymes distincts, dont le second n'est pas une abréviation du premier. Comment 'nþ.s-n (litt. «Qu'elle vive pour », Pépy étant omis) pourrait-il, en effet, correspondre au nom abrégé de 'nh-n.s-Ppy (litt. « Que Pépy vive pour elle!»), sachant qu'en tant que tel il perdrait sa motivation, son sens? Peut-être faut-il chercher une autre explication, une autre lecture du nom Peut-être s'agit-il de 'nh.sn « Qu'ils vivent!». Cet anthroponyme ne serait donc pas un diminutif de () à proprement parler, mais un nom complet doté d'une signification propre. On peut certes s'interroger sur le sens de ces deux anthroponymes et le lien qui les unirait. Nous estimons cependant que leurs sens respectifs ne sont pas si éloignés l'un de l'autre, et ce malgré la présence du pluriel dans le second cas. Il est possible que ces deux noms, lorsqu'ils sont associés, fassent à la fois référence à Pépy I^{er} et à Pépy II ⁴⁹. L'association de 'nh-n.s-Ppy et de 'nh.sn ne paraît pas antérieure à la fin du règne de Pépy II. Il se peut que la première personne à avoir porté cette double dénomination ait été l'énigmatique Ânkhenèspépy nommée sur le sarcophage royal découvert par G. Jéquier 50. Les autres cas présentant cette double dénomination restent rares et limités, semble-t-il, à la région memphite ¹¹, peut-être même à l'entourage royal 52. Nous pensons qu'il y eut un glissement de sens dans le nom même de 'nh-n.s-Ppy. En premier lieu, il ne fait référence qu'à Pépy Ier. Le fait qu'il alterne, pour les deux épouses de Pépy Ier uniquement, avec 'nh-n.s-Mry-R' montre que c'est bien de Pépy Ier qu'il s'agit et que le glissement de sens que nous évoquions n'était pas encore à l'œuvre. Mais il est possible que durant le règne de Pépy II, au plus tôt dans la seconde moitié⁵³, le nom 'nḥ-n.s-Ppy ait fini par signifier littéralement «Que (les) Pépy viv(ent) pour elle!», en réfé-

48 Cf. N. GRIMAL, E. ADLY, «Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 2002-2003», *Orientalia* N. S. 73, 2004, p. 47 (4).

49 Voire à un éventuel Pépy III plus connu sous le nom de Néferkarê II. Le relevé de la stèle fausse-porte d'Ânkhenèspépy III, réalisé dans G. JéQUIER, Neit et Apouit, p. 53, fig. 31 pourrait en témoigner, sous réserve de vérification du monument lui-même. Ce document précise les noms des complexes funéraires de Pépy II (Mn-'nb-Nfr-k3-R') et de Néferkarê II (Dd-'nb-Nfr-k3-R'). À droite et à gauche de la partie supérieure de l'encadrement de la stèle se trouve à nouveau la mention des pyramides,

mais cette fois, les cartouches royaux sont presque entièrement détruits. Cependant, ils semblent présenter dans leur partie inférieure la base de deux palmes de roseaux qui pourraient correspondre aux deux derniers signes du basilonyme Ppy. Si le nom du complexe funéraire de Pépy II Mn-'nh-Ppy est bien connu, il s'agirait là de la première attestation de *Dd-'nh-Ppy* pour Néferkarê II, qui aurait donc aussi été appelé Pépy devenant ainsi Pépy III. On notera toutefois la remarque de J. von Beckerath, Handbüch der ägyptischen Königsnamen, MÄS 49, Mayence, 1999, p. 66, n. 4, selon laquelle il pourrait s'agir de Nby et non de Ppy. 50 Cf. supra.

- 51 On notera un seul cas d'alternance attesté en dehors de la région memphite (Akhmim), mais il fait alterner 'nh-n.s-Ppy avec ce qui semble bien être son nom court: 'nh-n.s. Cf. Kanawati, El-Hawawish IX, fig. 2 a = Newberry, LAAA 4, p. 111, n° 18.
- 52 Toutes les attestations proviennent de Saqqâra-Sud, à proximité des complexes funéraires royaux de Pépy I^{er} et de Pépy II.
- 53 Sur la stèle du vizir Djâou, frère des deux épouses de Pépy I^{er}, celles-ci portent le nom de 'nḫ-n.s-Mry-R', alors que le document date de Pépy II.

rence aux deux rois homonymes. C'est ce qui pourrait alors expliquer le nom 'nh.sn « Qu'ils vivent!». On notera, en outre, qu'il n'existe à ce jour aucune attestation de l'anthroponyme * 'nh-n.s-Nfr-k3-R', pas même pour la reine Ânkhenèspépy III qui aurait pu prétendre à un tel nom. Cette hypothèse nous semble être le seul moyen de concilier la séquence onomastique pour le moins surprenante au « beau nom » de forme la sequence onomastique pour seul autre cas présentant un tel jeu sur la signification de deux noms portés par une même personne. Il s'agit d'un membre d'une expédition conduite au Ouadi Hamammât 14 qui se nommait \(\) \(

Jusqu'à ce jour, il n'existe pas une seule graphie explicite du nom complet *'nḫ.s-n-Ppy, à l'inverse de 'nḫ-n.s-Ppy qui est attesté de manière indubitable par plusieurs graphies. Estimer que celles-ci relèvent d'arrangements graphiques nous paraît peu probant dans la mesure où de telles dispositions ne sont que des épiphénomènes qu'il serait étonnant de retrouver dans absolument toutes les attestations de la VIe dynastie à la Première Période intermédiaire pour diverses personnes et en divers endroits de l'Égypte. D'autre part, il nous semble inconcevable que pas une fois dans les textes de sa propre pyramide, la reine prétendument appelée *Ânkhesenpépy II ne voie son nom inscrit tel qu'il devrait l'être 57.

Enfin, la séquence de Saqqâra-Sud (au « beau nom » de f () montre que nous avons en fait affaire à deux anthroponymes tous deux dotés d'une signification et que le second n'est pas une abréviation du premier.

3. Structure grammaticale et signification du nom

L'examen détaillé des graphies des différents anthroponymes construits sur le schéma 'nh + n + suffixe + nom a révélé qu'il y avait bien antéposition honorifique. Ce simple fait permet *de facto* de rejeter toute analyse du verbe 'nh comme étant un statif', puisqu'une telle forme est précédée et non suivie par son sujet réel, lorsque celui-ci est de nature nominale . De même, on peut écarter l'hypothèse d'un sdm.f inaccompli-aoriste qui impliquerait le suffixe f après le verbe 'nh'. On ne peut guère non plus comprendre ce verbe comme un sdm.f accompli-indicatif. Cette forme n'est attestée à l'Ancien Empire avec des verbes transitifs, notamment

54 Cf. G. GOYON, *op. cit.*, p. 61, n° 27 et pl. X.

55 PNI, 160, 24. L'association de ces deux noms qui signifient respectivement « Que Méryrê vive!» et « Que son frère vive!» (ici sans doute avec antéposition honorifique, cf. notre thèse sur les anthroponymes du III^e millénaire) nous conduit à penser que ce personnage étant probablement lié à la famille royale de Pépy I^e par mariage. Il ne peut s'agir d'un « frère de sang » du roi, puisque l'inscription fait état de sa généalogie, mais on connaît la souplesse que

peuvent avoir les termes de parenté dans l'Égypte ancienne (cf. M. Baud, *op. cit.*, p. 151-192).

56 Non attesté au PN.

57 Certes, l'intégralité des colonnes de textes n'a pas été retrouvée, mais nous disposons de nombreux fragments la nommant (1) (cf. V. Dobrev, A. Labrousse, B. Mathieu, *BIFAO* 100, p. 279, 289, fig. 12, p. 290, fig. 14-16, p. 291, fig. 19, p. 292, fig. 21, p. 294, fig. 27; B. Mathieu, « Recherches sur les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II. 1. Le registre

supérieur de la paroi est de la chambre funéraire (AII/F/E sup) », *BIFAO* 105, 2005, p. 135, fig. 1, p. 136-137, fig. 3 et dépliant).

58 H. G. Fischer avait déjà invalidé la présence du statif dans la plupart des anthroponymes d'Ancien Empire, dont certains construits en X + 'nh: cf. H.G. Fischer, *Varia Nova*, p. 64.

59 Cf. M. Malaise, J. Winand, Grammaire raisonnée de l'égyptien classique, AegLeod 6, Liège, 1999, p. 442, § 715.

60 Cf. ibid., p. 366, § 586.

lorsque le sujet est de nature substantivale, que dans les *Textes des Pyramides*. Elle y joue le rôle d'un présent 61 et surtout d'un present perfect dans le discours 62. Employer une telle construction avec le verbe «vivre», surtout en l'appliquant au roi régnant, si l'on ne considère que les épouses abydéniennes de Pépy Ier, serait des plus curieux. Des doutes semblables pèsent sur une analyse faisant de la séquence 'nh + n + suffixe + nom un sdm.n.f accompli qui, en outre, ne se rencontre, à l'Ancien Empire, que dans la narration 63. Si l'impératif: «Vis pour elle, Pépy!», est lui aussi théoriquement possible, il reste peu probable, car on ne saurait envisager que l'on puisse donner d'ordre au roi. Il existe encore une analyse théoriquement possible: voir dans 'nh un participe inaccompli actif employé dans une prédication substantivale par juxtaposition directe, sans le morphème pw^{64} : « Pépy est celui qui vit pour elle 65 . » Toutefois un nom comme (PNII, 271, 4) permet d'invalider une telle analyse. Bien que sa lecture ne soit pas certaine, il peut être compris soit 'nh-n(.j)-Mwt⁶⁶ soit 'nh(.j)-n-Mwt, mais en aucun cas 'nht-n(.j)-Mwt « Mout est celle qui vit pour moi » en raison de l'absence de la marque du féminin pour le verbe 'nh. Il ne nous reste donc plus guère de possibilités. Le sdm.f prospectif s'est finalement imposé. J. Vergote a même vu dans la transcription grecque de l'anthroponyme «Χα-πονχωνσιζ= ('an)háf-\(^8n\)-hóns(u)\(^67\) un indice montrant que le prospectif était vocalisé /á/. Par la suite, J. Fr. Quack ⁶⁸ a proposé de distinguer deux constructions, l'une relevant d'un sdm.f prospectif et l'autre d'un sdm.f inaccompli dit « emphatique 69 » ou forme mrr.f. Chacune aurait donné deux types de transcriptions grecques différentes: αχα, αχο, αγχα pour la première et γα pour la seconde. Dans la mesure où il semble, d'après les correspondants grecs de noms démotiques, qu'aucune construction anthroponymique particulière ne soit attachée à l'une ou l'autre de ces formes 70, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les distinguer en égyptien hiéroglyphique. C'est pourquoi nous nous en tiendrons à l'analyse traditionnelle du prospectif.

Cela étant posé, comment comprendre le sens d'un énoncé tel que « Que Pépy vive pour elle! »? Si B. Mathieu doute avec raison que l'on ait pu donner aux épouses abydéniennes de Pépy I^{er} « un nom qui suggère un rapport de subordination du roi à la reine ⁷¹ », peut-être faut-il

- 61 Cette analyse fut d'abord envisagée par H. Ranke, avant qu'il ne privilégie le prospectif optatif (cf. *PN* II, p. 32).
- 62 Cf. M. Malaise, J. Winand, op. cit., p. 344, § 548, p. 347, § 555 et J. P. Allen, The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts, p. 193-197, § 308-310. Pour une critique de cette interprétation dans les anthroponymes, cf. J.Fr. Quack, op. cit., p. 92
- 63 *PN* II, p. 33.
- 64 Cf. M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, p. 278, § 462.
- 65 Une hypothèse semblable a été proposée pour le nom 2 2 au PNII, p. 15.
- 66 Une telle lecture serait possible si l'on considère que c'est précisément à la

- Basse Époque que ce type de construction onomastique est revenue à la mode (cf. *PN* 1, 65, 11, 13-14). On notera l'absence du pronom suffixe de la première personne du singulier. S'agit-il aussi d'un archaïsme?
- 67 J. VERGOTE, Toutankhamon dans les archives hittites, Istanbul, 1961, p. 7-8, n. 16; id., Grammaire copte. Tome IIb Morphologie syntagmatique. Partie diachronique, Louvain, 1983, p. 283, § 212.
- 68 J.Fr. Quack, op. cit., p. 91-96.
- 69 On notera que cette appellation est impropre car réductrice, un *mrr.f* ne se limitant pas à des emplois emphatiques. Sur cette question, cf. M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, p. 383-387, § 612-622. Le *mrr.f* est notamment utilisé dans les

- Wechselsätze, cf. ibid., p. 375-376, § 601 et p. 385, § 619.
- 70 Cf. E. LÜDDECKENS, Demotisches Namenbuch. Band I, Lieferung 2, Wiesbaden, 1981, p. 98-105. À côté de 'nh. f-n-Ḥnsw/Χαπονχωσις, (Χαποχωνσις), Χαποχωνσιος (cf. Dem. Nb. I, Lieferung 2, p. 100) qui semble s'opposer à 'nh-Hp/ ('Αχοαπις), 'Αχοαπις, (cf. Dem. Nb. I, Lieferung 2, p. 103), on rencontre pourtant par exemple 'nh-p3-hrt/Χαποχρατης, Χαπχρατος (cf. Dem. Nb. I, Lieferung 2, p. 99).
- 71 Cf. B. Mathieu, *BIFAO* 100, p. 284, 3.

interpréter différemment cet anthroponyme. La tournure 'nh-n.s-Ppy n'est, en effet, pas sans rappeler celle utilisée dans les formules de serment et ce dès la fin de l'Ancien Empire 72. On notera à ce propos que l'une des plus anciennes attestations connues d'une formule similaire se rencontre sur la stèle du vizir D'w, le frère des deux épouses abydéniennes de Pépy Ier: 'nh n.tn nswt iw.tn r šdt n prt-hrw (...)⁷³ que l'on traduit généralement par « Aussi vrai que le roi vit pour vous, vous réciterez une offrande invocatoire (...) » (Wechselsatz). Il est également possible de comprendre ce texte «Vous ferez le serment par le roi que vous réciterez une offrande invocatoire (...) » ⁷⁴. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut ⁷⁵, que le texte de la stèle commence précisément par cette formule alors qu'elle mentionne également les sœurs du vizir et épouses de Pépy I^{er} sous le nom de 'nh-n.s-Mry-R' n'est sûrement pas anodin. Cette nouvelle interprétation du nom de ces deux femmes prend alors un relief tout particulier sur le plan historique et politique. Un tel anthroponyme révèlerait que celles-ci durent prêter serment sur les noms mêmes de leur époux, le pharaon Pépy / Méryrê. Un tel acte, qui ne connaît, à ce jour, pas de précédent, pourrait être révélateur de cette période de troubles politiques que l'on soupçonne autour du règne de Pépy Ier. La nécessité de donner à ces deux épouses abydéniennes un nom en rapport avec un serment qu'elles auraient effectué devant le roi permet d'accréditer les dires du puissant nomarque Wnj qui relate un procès à huis-clos mené à l'encontre d'une épouse royale de Pépy Ier. Par la suite, un tel nom aurait été repris par effet de mode, sauf peut-être dans le cas de la reine-mère Ânkhenèspépy III 76. Un nom tel que 'nh-n.f-Înpw laisse penser que l'on a fait un serment sur le nom d'Anubis. Si le serment sur le nom d'une divinité est bien attesté 77, les anthroponymes 'nh-n.f-it.f et 'nh-n.s-it.s, qui sont portés par des personnes n'appartenant pas à la famille royale, indiqueraient alors que l'on pouvait également prononcer des serments par le père. Un tel engagement serait probablement à rapprocher des serments faits au nom d'une autorité supérieure 78 placée ici au sein de la cellule familiale.

72 Cf. notamment O. Perdu, «Exemple de stèle archaïsante pour un prêtre modèle», *RdE* 52, 2001, p. 210-212; L. Coulon, «Véracité et rhétorique dans les autobiographies égyptiennes de la Première Période intermédiaire », BIFAO 97, 1997, p. 123-124; B. MENU, Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte II, BdE 122, Le Caire, 1998, p. 27-42; VERGOTE, Joseph en Égypte. Genèse Chap. 37-50 à la lumière des études égyptologiques récentes, Louvain, 1959, p. 162-167 et J. A. WILSON, «The Oath in Ancient Egypt », JNES 7, 1948, p. 129-156. On notera que ce rapprochement entre le nom 'nh-n.s-Ppy et la formule de serment dans les appels aux vivants a été également tout récemment suggéré par E. Brovarski, «The Late Old Kingdom at South Saqqara», dans L. Pantalacci, C. Berger-El-Naggar (éd.), Des Néferkarê aux Montouhotep. Travaux

archéologiques en cours sur la fin de la VI dynastie et la Première Période Intermédiaire, TMO 40, 2005, p. 33, n. 19.

73 Cf. L. Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches* I, n° 1431, p. 111 = A. Mariette, *op. cit.*, 1869, pl. 2.

74 Pour ce type de traduction, cf. L. Coulon, *BIFAO* 97, p. 124, n. 75: 'nh n(.j) irty n Mrrj nb(.j) iw (...) « Je fais serment par les yeux de mon seigneur Mrrj que (...) » et K. Baer, «A Deed of Endowment in a Letter of the Time of Ppjj I?», ZÄS 93, 1966, p. 5: «I swear by the eyes of Mrrj, my lord, that (...)». On notera, par ailleurs, que le nom n'est pas sans rappeler la formule de serment employée dans le texte édité par K. Baer. S'agit-il en fait d'un serment? Peut-on comprendre cet anthroponyme *nh(.j)-irty-Ttj* « Je fais un serment par les yeux de Téti» voire dans un sens littéral

75 Cf. supra,.

76 Celle-ci aurait pu avoir un nom par lequel elle prête serment sur Pépy I^{er} et son époux, Pépy II. Cf. p. 10 et n. 49.

77 Cf. B. MENU, *op. cit.*, p. 28 («Les Termes» I.).

78 Cf. L. Coulon, op. cit, p. 124.

Montrer la légitimité de la lecture 'nh-n.s-Ppy pour le nom (, ne conduit en rien à douter de l'existence d'anthroponymes tels que 'nh.s-n-p3-Îtn ou 'nh.f-n-Hnsw que nous évoquions plus haut 79. Les exemples sont nombreux, les graphies explicites trop fréquentes 80, et celle omettant la préposition n comme dans $\mathbb{P}_{\mathbb{R}^n}$ semble également aller dans ce sens, encore que l'on puisse l'analyser comme une simple prédication substantivale de type AB « Pépy est sa vie 82 ». Nous pensons tout simplement qu'il existe deux formations anthroponymiques, l'une ayant vraisemblablement précédé chronologiquement l'autre. Il semble, en effet, que la construction 'nh + n + suffixe + nom soit antérieure à la construction 'nh + suffixe + n + nom; cette dernière remontant au plus tôt, dans l'état actuel de la documentation du moins, à la fin (?) de la Première Période intermédiaire 83. Il n'est pas impossible que les noms du type 'nhn.s-Ppy « Que Pépy vive pour elle! » aient été assez tôt (durant la Première Période intermédiaire) réinterprétés en 'nh.s-n-Ppy « Qu'elle fasse un serment par Pépy!» voire « Son serment par Pépy». Cette évolution syntaxique est peut-être le reflet d'un changement sémantique. D'après l'étude de J. A. Wilson, il semble, en effet, que dans les formules de serment le verbe 'nh ait pleinement conservé la signification «vivre» durant l'Ancien Empire et que l'acception «jurer» ne soit pas antérieure au Moyen Empire 84. Au mieux, 'nh employé dans de telles expressions signifierait « lier » au IIIe millénaire 85. Les attestations datées de cette époque ne permettent guère de substituer la traduction littérale «vivre» voire «être lié» à celle de «prêter serment». Une lettre d'Izézi à l'adresse de son vizir $\hat{S}pss-R^c$ en est un bon exemple:

'nh/'nh(w) Îzzj dt, dd.k sz.k nb n Ḥm(.j) r mdzt.k ḥr-'w m hrw pn, d(j) Ḥm(.j) ir.t(w).f ḥr-'w!

Aussi vrai qu'Izézi vit éternellement/Qu'Izézi soit lié éternellement⁸⁷, tu diras tout souhait qui est le tien à ma Majesté

dans ta lettre à l'instant et en ce jour, de sorte que Ma Majesté fasse qu'on l'exauce sur le champ!

Enfin, il est possible que les anthroponymes tels que 'nþ.s-n-p3-Îtn ne doivent pas néces-sairement être compris dans leur sens littéral («Qu'elle vive pour (le disque) Aton!»), mais comme l'expression d'une véritable formule de serment («Qu'elle prête serment sur (le disque) Aton!») 88.

79 Cf. supra.

80 Cf. PN I, 67, 5-II; PN I, 67, 16-22

81 Cf. PN I, 67, 16. B. Mathieu, op. cit., p. 284, I, parle d'une «omission graphique, assez commune, de la préposition n».

82 D'après une suggestion de J. P. Allen.

83 Cf. note précédente.

84 Cf. J. A. Wilson, *op. cit.*, p. 151-154.

85 Cf. supra, n. 74.

86 Cf. J. E. Quibell, Excavations at Saqqara (1907-1908), Le Caire, 1909, pl. 61, 2 et K. Sethe, Urkunden des Alten Reichs I, Leipzig, 1903, p. 180, 12.

87 La présence de l'adverbe *dt* employé

de manière absolue «éternellement», empêche quelque peu de comprendre le verbe 'nh par «jurer».

88 Dans le cas présent, le pronom suffixe pourrait renvoyer à la mère, à un autre parent de sexe féminin, ou encore au porteur du nom lui-même, comme ce fut vraisemblablement le cas pour les épouses abydéniennes de Pépy I^{er}.

Liste des anthroponymes formés sur une formule de serment 89

GI TOX

'nh-n.f voire 'nh(.j)-n.f $PN \emptyset$

- h. [G1] Simpson, Qar and Idu, fig. 39: D6 (Pépy Ier ou plus tard), Giza.
- GI SA

'nh-n.f-Înpw

«Qu'Anubis vive pour lui!» PN I, 65, 1

- h. [G1] Blackman, Meir IV, p. 10, n° 55: D6 (Mérenrê-début Pépy II), Meir.
- $G_1 \stackrel{\frown}{=} f \stackrel{\frown}{=} G_2 \stackrel{\frown}{=} G_3 \stackrel{$

'nh-n.f-it.f « Que son père vive pour lui! » PN I, 65, 2

- h. [GI] Blackman, *Meir* IV, p. 16, n° 145 = Kamal, *ASAE* 15, p. 230: D6 (Mérenrê-début Pépy II), Meir.
 - [G2] Edel, Felsengräber II. 2. 1., pl. 38-52: D6, Qoubbet el-Hawa.
 - [G₃] CAA MFA 2, p. 68 = MFA 12.1476: D10, Naga el-Mesheikh.
- - f. [G1] Jéquier, *Pépi II. Les approches du temple*, p. 54, fig. 54: D6 (Pépy II), Saqqâra. [G2f] Kanawati, *El-Hawawish* IX, fig. 2a = Newberry, *LAAA* 4, p. 111, n° 18 [aussi nommée 'nh-n.s-Ppy]: D6 (début Pépy II), El-Hawawich.

[G2f] Fouilles de la MAFS, nº AIII-097: fin D6, Saqqâra.

- [**G3v-6**] Kanawati, *El-Hawawish* VII, fig. 38 a-c et fig. 41 a = Lacau, *Sarcophages*, n° 28002: D6, (Mérenrê-début Pépy II), Akhmim.
- G_1 G_2 G_2 G_2

'nḥ-n.s-it.s « Que son père vive pour elle! » PN I, 65, 11

- f. [G1] Fouilles de la MAFS, n° 78 NO-0363: PPI, Saqqâra. [G2] Fischer, *Coptite nome*, pl. 23, n° 26 = Florence 6375: PPI, Nagada.
- 89 Dans les paragraphes présentant les références bibliographiques, chaque alinéa correspond à une personne différente. Une même personne peut donc

voir son nom écrit sous diverses graphies. La lettre «f» qui accompagne parfois les codes des graphies (ex. [Gɪf]) signifie qu'il s'agit d'une graphie «fragmentaire».

La lettre «v» indique une variante graphique.



- f. [G1] Fouilles de la MAFS, "tombe d'Ânkhsen" [rn.s nfr: 'nþ.sn]: PPI, Saqqâra.
 - [G2(f)] Hayes, *Scepter* I, p. 130, fig. 79; Mathieu, *BIFAO* 105, p. 135, fig. 1, p. 136-137, fig. 3 et dépliant; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 289, fig. 12, p. 290, fig. 14 et 16, p. 291, fig. 19, p. 292, fig. 21, p. 294, fig. 27, p. 279 = A II-sarc 03; A II-sarc 01-02; [G2 (?)] Labrousse, Leclant, *Stationen*, p. 96, fig. 1, doc. 1; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 292, fig. 20; p. 296, fig. 33; [G4f] Mathieu, *BIFAO* 105, p. 135, fig. 2, p. 136-137, fig. 3 et dépliant; Dobrev, Labrousse, Mathieu, *BIFAO* 100, p. 290, fig. 15; [G6] Goedicke, *Königliche Dokumente*, après p. 86, fig. 7 = *Urk*. I, p. 279, l. 18 = Petrie, *Abydos* II, pl. 19, n° 2: 5 [aussi nommée 'nh-n.s-Mry-R']: D6, Saqqâra, Abydos et site inconnu.
 - [G2] Fischer, MDAIK 37, pl. 24; Borchardt, Denkm. I, n° 1439 = Mariette, Abydos II, pl. 43 = JE 11257; Brunton, Qau and Badari I, pl. 41, n° 16 et pl. 49 (haut, gauche): fin D6 ou début PPI, Abydos et Badari.
 - [G2(f)] Kanawati, *El-Hawawish* IX, fig. 2a = Newberry, *LAAA* 4, p. 111, n° 18 [aussi nommé 'nh-n.s]: D6 (début Pépy II), El-Hawawich.
 - [G2] Borchardt, Denkm. I, nº 1536A: D6, Saqqâra ou Dahchour.
 - [G2] Jéquier, Neit et Apouit, p. 56, fig. 33: D6 (Pépy II), Saqqâra.
 - [G2(f-v)] Jéquier, Tombeaux, p. 24, fig. 22 [aussi nommée 'nh.sn]: fin D6, Saqqâra.
 - [G2(f)] Fouilles de la MAFS, "chambre funéraire d'Ânkhenèspépy III" (parois et sarcophage); Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 53, fig. 31: fin D6-D8 (Néferkarê II), Saqqâra.
 - [G2] Jéquier, Neit et Apouit, p. 51, fig. 30 = JE 65908 [aussi nommée 'nḥ.sn]: PPI?, Saqqâra.
 - [G2] Borchardt, *Denkm*. I, n° 1522: fin D6, provenance inconnue.
 - [G2] Le Caire (nº inconnu): D6, provenance inconnue.
 - [G₃] *CAA MFA* 2, p. 138 = MFA 25.678: fin PPI, Cheikh Farag.
 - [G4] Borchardt, Denkm. I, n° 1536A: D6, Saggâra ou Dahchour.
 - [G4] Dunham, *Naga-ed-Dêr*, pl. 16, 1, n.53 = CG 57193 = JE 37737 [rn.s nfr: Nnj]: fin D6, région memphite?
 - [G5] Romano-Robins, *JARCE* 31, p. 23, fig. 2 = Davies, *Deir el Gebrâwi* II, pl. 6; [G7] pl. 9: D6 (Pépy II ou après), Deir el-Gebraoui.
 - [G6] Goedicke, *Königliche Dokumente*, fig. 7 (après p. 86) = *Urk*. I, p. 279, l. 18 = Petrie, *Abydos* II, pl. 19, n° 2: 5 [aussi nommée 'nħ-n.s-Mry-R']: D6, Abydos.
 - [G7v] Davies, Deir el Gebrâwi II, pl. 9: D6 (Pépy II ou après), Deir el-Gebraoui.

- - 'nḥ-n.s-Mry-R' « Que Méryrê vive pour elle!» PN II, 271, 11
 - f. [GI] *Urk.* I, p. 117, 14., 17 = Borchardt, *Denkm.* I, n° 1431 = Mariette, *Cat. d'Abydos*, n° 523 = Mariette, *Abydos* I, pl. 2 a [aussi nommée 'nh-n.s-Ppy] : D6, Abydos.
 - [GI(f)] Labrousse, Leclant, *Stationen*, p. 98, fig. 2, doc. 2 A; *Urk.* I, p. 117, 14, 17 = Borchardt, *Denkm.* I, n° 1431 = Mariette, *Cat. d'Abydos*, n° 523 = Mariette, *Abydos* I, pl. 2a; Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 5, fig. 2; [G2] Gardiner, Peet, Černý, *Sinai* I, pl. 9, n° 17 = *Urk.* I, p. 113, 3 = Weill, *Sinai*, p. 126 = LD II, pl. 116a; [G2?] Mathieu, *BIFAO* 105, p. 136-137, fig. 3 et dépliant [aussi nommée 'nħ-n.s-Ppy]: D6, (Pépy I^{er}-Pépy II), Abydos; Saqqâra; Ouadi Magharah.
 - [Gif] Hayes, Scepter of Egypt I, p. 127, fig. 77 (gauche); Aeg. Inschr. I, p. 72, n° 7791: D6, provenance inconnue.
- G_1 \mathcal{G}_2 \mathcal{G}_3 \mathcal{G}_4 \mathcal{G}_5 \mathcal{G}_5 \mathcal{G}_6 $\mathcal{$
 - f. [G1] Petrie, Dendereh. Extra Plates, pl. 11b (« Beba III ») 90: PPI, Dendara (6HE).
 - [GI] Fouilles de la MAFS, «tombe de Ânkhsen» [rn.s nfr de 'nb-n.s-Ppy]: PPI, Saqqâra.
 - [G1; G3] Hawass, *Hidden Treasures*, p. 10 = Borchardt, *Denkm*. I, nº 1357: AE, provenance inconnue.
 - [G2f?] Fouilles de la MAFS, nº 78 NO-0559: PPI, Saqqâra.
 - [G2] Fouilles de la MAFS, nº 78 NO-1217: PPI, Saqqâra.
 - [G2] Jéquier, Tombeaux, p. 24, fig. 22 [aussi nommée 'nḥ-n.s-Ppy]: fin D6, Saqqâra.
 - [G2] Jéquier, Pépi II. Les approches du temple, p. 54, fig. 52: D6 (Pépy II), Saqqâra.
 - [G2] Jéquier, *Neit et Apouit*, p. 51, fig. 30, pl. XL [aussi nommée 'nh-n.s-Ppy]: D8 (Néferkarê II), Saqqâra.
 - [G4] Fouilles de la MAFS, nº 78 NO-1090: PPI, Saqqâra.
 - [G5-G6?] de Morgan, Catalogue, p. 160, p. 162: D6 (Pépy II), Qoubbet el-Hawa.

90 Le nom est sans doute pourvu d'une palme de roseau à valeur déterminative. Cf. Clère, AVIOK. Akten 24. Or. Kongresses, München, 1957, 1959, p. 76-78.